

**ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION
LORS DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES POTEAUX
ORANGE CHEMIN DE MAPPAZ**

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande de l'entreprise CONSTRUCTEL, en date du 18.08.2026, sollicitant la réalisation de travaux par l'entreprise ORANGE, pour le remplacement à l'identique de poteaux Orange situés Chemin de Mappaz,

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération, effectués par l'entreprise ORANGE, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 31.08.2026 au 08.09.2026 inclus, la circulation est réglementée en agglomération sur le Chemin de Mappaz pour permettre la réalisation des travaux de remplacement à l'identique de poteaux Orange.

ARTICLE 2 : Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :

- **Sens de circulation concernée : deux sens de circulation**
- **Circulation alternée manuellement**
- **Restriction de chaussée : suppression de voie et empiètement sur chaussée**
- **Interdiction de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds**

ARTICLE 3 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise Orange mandatée par l'entreprise Constructel.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :

- L'entreprise Constructel et Orange.

Fait à Chênex, le 18.08.2026

Le Maire,
Olivier CARRILLAT



Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :

CHEN

CHENEX.xlsx

Rechercher dans le table

1-1 sur 1

< >

	N° Affaire / Dossier	Rue	Commune	DEP	N° Poteaux	Latitude	Longitude
1	GESTAR260804VAL5444326	Chemin de Mappaz	Chenex	74	716	46°06'17.1968"N	05°59'10.0000"E

Chenex (1)

Carte de base

Afficher dans Google Earth

716

X

N° Affaire / Dossier

GESTAR260804VAL5444326

Rue

Chemin de Mappaz

Commune

Chenex

DEP

74

Latitude

46° 6' 17.1968" N

Longitude

5° 59' 10.5792" E

Agence-responsable

266212 ATLAS DOGSE

Responsable CST

ESTEVEES FERNANDES LOUSA Hugo

DATE

31/08-11/09

46.10477, 5.98627

X

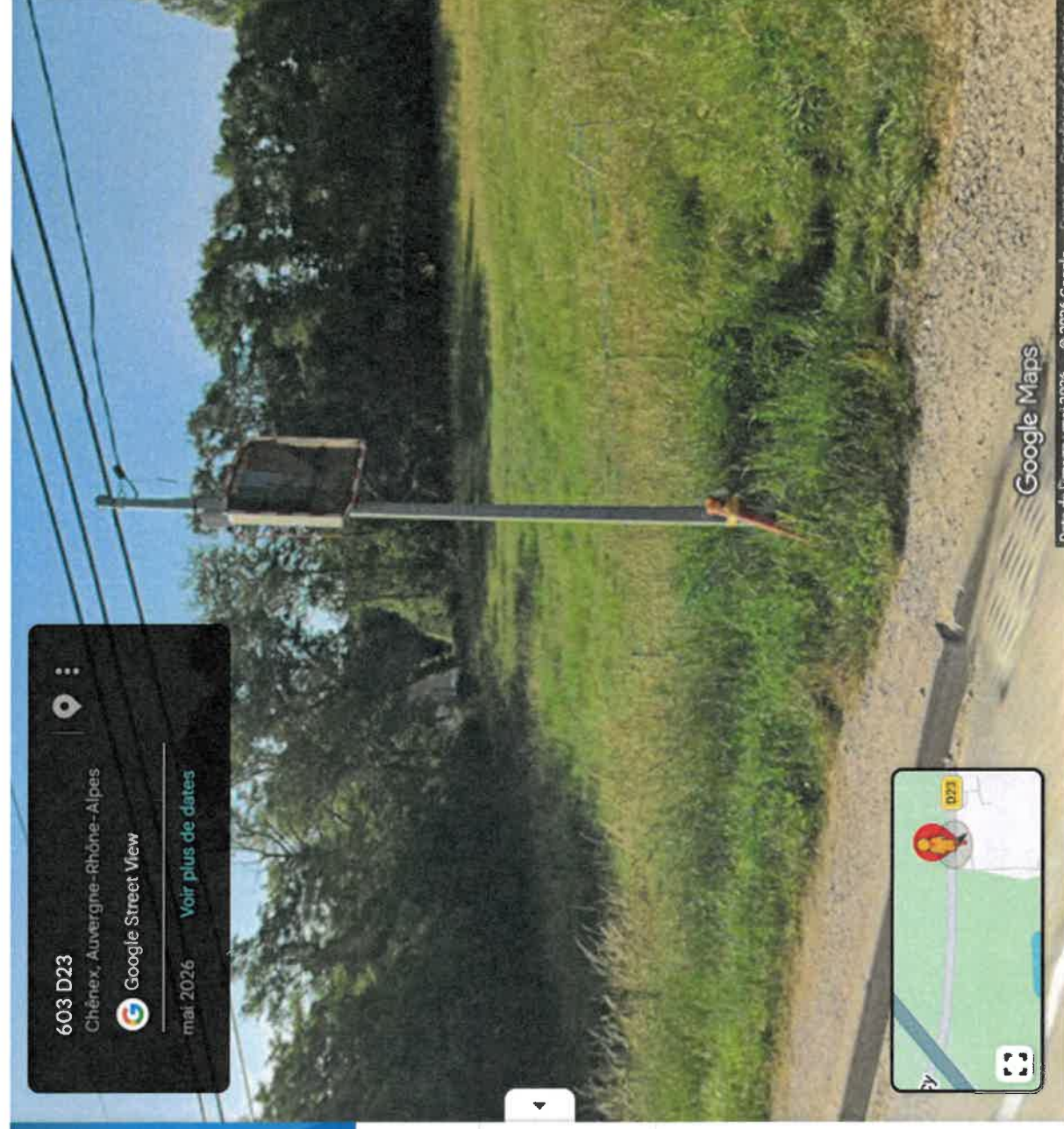


46°06'17.2"N 5°59'10.6"E

46.104770, 5.986270

-  Itinéraires
-  Enregistrer
-  À proximité
-  Partager
-  Envoyer vers un téléphone

-  4X3P+WG2 Chénex
-  Ajouter un lieu manquant
-  Ajouter votre établissement
-  Ajouter un libellé
-  Votre historique Maps



603 D23
Chénex, Auvergne-Rhône-Alpes
Google Street View
mai 2026 [Voir plus de dates](#)



Google Maps

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : CONSTRUCTEL Prénom :
Dénomination : Représenté par : ROMDANE Magalie
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
ZAD de Morlon 2 - 1, rue Jean-Baptiste Corot
Code postal 26800 Localité : Portes-les-Valence Pays :
Téléphone 0475444046 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : magalieromdane@constructel.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ORANGE Prénom : Valérie DELANNEE
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie :
UNITE D'INTERVENTION BRETAGNE RUE JACQUELINE AURIOL CS 69159
Code postal 35091 Localité : RENNES CEDEX 9 Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : titre-a41.osabu01@orange.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 23 Voie communale n° X
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Chemin de Mappaz
VOIR TABLEAU EXCEL
Code postal Localité : CHENEX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
REPLACEMENT D'1 POTEAU ORANGE A L'IDENTIQUE
Date prévue de début des travaux : 31082026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 01

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 09 Date de début de réglementation 31082026
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La circulation sera alternée en fonction de l'appréciation de l'équipe présente sur place

Nous privilégions le + possible l'usage des panneaux B15 et C18

Dans le cas où le trafic est trop important, l'alternat sera réalisé par feux tricolores

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : CONSTRUCTEL Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Valence

18 08 2026

Fait à : ... Le :

Nom : ROMDANE Prénom : Magalie Qualité : ASSISTANTE ADMINISTRATIVE